



CUQ-TOULZA

## DÉCISION DU MAIRE

### *Maîtrise d'œuvre – Travaux espaces verts chemin piétonnier stade*

**Considérant** la délibération en date du 25 janvier 2023 listant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

**Considérant** la consultation d'entreprises pour les travaux d'espaces verts situés au chemin piétonnier du stade ;

**Considérant** que cinq candidats ou groupement de candidats ont envoyé une offre : MASSOL (Albi), SARL ACMR PAYSAGES (Puylaurens), SAS SERGE BOLLARD (Saïx), POUSTHOMIS (Laboulbène) ;

**Considérant** l'analyse des offres suivante :

	MASSOL	SARL ACMR PAYSAGES	SAS SERGE BOLLARD	POUSTHOMIS
Prix HT	3930,00 €	6765,80 €	8507,97 €	3088,62 €

**Le Maire décide :**

- RETENIR l'offre de l'entreprise POUSTHOMIS (Laboulbène).

A Cuq-Toulza, le 19 novembre 2024.

Le Maire,  
M. Jean-Claude PINEL